

ÉCLAIRAGE

Le capital-investissement : une classe d'actifs performante qui participe au financement de l'économie réelle

Pour les investisseurs souhaitant prendre des participations dans des sociétés non cotées, principalement des PME/ETI, le capital-investissement (ou *private equity*) est une alternative à considérer. Classe d'actifs à part entière, on en distingue différentes formes : le capital-risque, le capital-développement, le capital-transmission et le capital-retournement. Soit autant d'étapes constitutives du cycle de vie d'une entreprise. Le *private-equity* apparaît donc comme un des métiers les plus vertueux de la finance puisque l'argent investi permet aux entrepreneurs de créer leur entreprise, de la faire croître, de la transmettre ou de la restructurer en cas de difficulté. C'est, en aussi, un investissement socialement responsable très attentif aux questions sociales, d'environnement, et de gouvernance et un placement de long terme, les titres étant détenus en moyenne cinq ans écartant ainsi toute spéculation. D'autre part, ces entreprises créent plus d'emplois, se développent davantage et sont plus solides. Les acteurs du capital-investissement représentent donc un maillon essentiel de l'économie.

Par ailleurs, c'est la classe d'actifs la plus performante de l'industrie de la gestion d'actifs. Selon l'Afic (Association française des investisseurs pour la croissance), à fin 2015, le capital-investissement enregistre un TRI (taux de rendement interne) net de frais de 10 % sur 10 ans, surperformant les indices CAC 40 et CAC All-Tradable, ainsi que les classes d'actifs immobilier, *hedge funds* et *fixed income*. Une

performance de long terme récurrente et stable au regard de la volatilité des marchés boursiers. De quoi, dans un contexte de taux d'intérêt bas et de croissance atone, attirer de plus en plus d'investisseurs. Les derniers chiffres de collecte de l'Afic soulignent d'ailleurs cet engouement. En effet, 6,2 milliards d'euros ont été levés au premier semestre 2016, un chiffre en hausse de 41 % par rapport à la même période en 2015. Dont la moitié en provenance de l'étranger, signe d'un attrait de la part des grands institutionnels mondiaux pour le capital investissement français. En parallèle, au 1er semestre 2016, 5,5 milliards d'euros ont été investis dans plus de 1 000 entreprises, ce qui représente une augmentation de 47 % par rapport au 1er semestre 2015.

Aujourd'hui, beaucoup d'investisseurs institutionnels, en particulier ceux qui ont des contraintes de passifs longs comme les fonds de pension, renforcent leurs positions et se déclarent prêts à renoncer à la liquidité en contrepartie de la performance. Car le *private equity* est illiquide, le capital étant rendu au bout de dix ans. Toutefois, l'illiquidité n'est pas synonyme de risque. Il existe des stratégies faiblement risquées qui utilisent peu d'effet de levier et qui présentent des taux de perte d'argent sur les transactions extrêmement faibles. Au moment de sélectionner son fonds de *private equity*, il est donc important de privilégier les sociétés de gestion établies, expérimentées et robustes. Le phénomène de concentration en cours de l'industrie du capital-investissement français avec des acteurs de plus en plus gros confirme cette tendance. ■

3 Questions à

 Stanislas Cuny,
 Directeur de l'activité fonds directs,
 Amundi Private Equity Fund


Quels sont les spécificités d'Amundi PEF ?

Investisseur minoritaire actif en capital-développement et en capital-transmission, Amundi PEF a accès aux

sociétés entrepreneuriales et familiales dont les dirigeants veulent garder le contrôle, avec un prix d'entrée attractif du fait de l'absence de concurrence directe avec les fonds de LBO. De plus, nous disposons d'un très bon *deal flow* car nos partenaires bancaires nous donnent accès à une PME/ETI française sur deux. La sélection crée de la performance (TRI brut de 26 %) avec un *loss ratio* très faible (1,3 %). Enfin, l'adossement à Amundi apporte aux entreprises un réseau d'affaires et un accompagnement à l'international grâce à ses implantations dans 30 pays.

Quelles entreprises sélectionnez-vous ?

Les PME/ETI non cotées en Europe qui réalisent un chiffre d'affaires d'au moins 10 millions d'euros, ont un management de qualité, un historique de rentabilité probant, des objectifs de croissance organique ou externe et des fondamentaux financiers solides. Elles doivent aussi bénéficier dans leur positionnement d'une ou de plusieurs mégatendances.

C'est-à-dire ?

Les mégatendances agissent comme des forces disruptives et bouleversent l'économie mondiale dans tous les secteurs. Cinq ont été identifiées : la technologie, la démographie, la globalisation, l'environnement et les évolutions sociétales. Le dénominateur commun des entreprises à forte croissance est que 80% d'entre elles bénéficient d'une des cinq tendances au moins. A ce titre, Amundi PEF lance un programme d'investissement – dans des ETI qui bénéficient au moins d'une de ces mégatendances, et vise une première levée de fonds de 250 millions d'euros.

Informations promotionnelles non contractuelles communiquées uniquement à titre d'information, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une sollicitation de vente. Ce document n'a pas vocation à être diffusé auprès de, ou utilisé par, toute personne, investisseur qualifié ou non, d'un pays ou d'une juridiction dont les lois ou les règlements l'interdiraient notamment les US Persons au sens du Securities Act de 1933.

Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle. Toutes ces informations sont réputées exactes à octobre 2016.

Amundi Asset Management, Société anonyme au capital de 596 262 615 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP04000036 - siège social 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com